

Séance du 21 février 2013

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 février 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à M. le Maire ; M. Labayle à M. Etchegaray ; M. Jaussaud à Mme Bisauta ; M. Lozano à Mme Lauqué ; Mme Demont à M. Causse ; Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

EXCUSE : M. Aguerre.

ABSENTS : M. Arandia, Mme Salducci.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Boé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : URBANISME ET SECTEUR SAUVEGARDE – Zone de restauration immobilière
– Attribution de subventions par la ville.

1) SUBVENTIONS POUR TRAVAUX

Comme suite aux délibérations des 2 février 1994, 21 mars 2002 et 22 décembre 2005 sur le cadre général d'aides aux propriétaires, le conseil municipal est amené à se prononcer sur les nouvelles demandes déposées. Le tableau ci-dessous précise les subventions individuelles à apporter.

PROPRIETAIRES	ADRESSES	MONTANTS TRAVAUX TTC (en €)	MONTANTS SUBVENTIONS (en €)		
			Montants possibles	Plafonds	Montants retenus
Agence CLEMENCEAU	1-3, rue Bernadou	148 207,00	16 928,00	54 450,00	16 928,00
BINDER	46, rue des Basques	7 285,00	770,40	10 560,00	770,40
CALDUBEHERE Edouard	38, rue des Cordeliers	1 571,00	256,80	3 960,00	256,80
CURUTCHET Jean	2, impasse Ste Catherine	31 100,00	3 810,42	15 840,00	3 810,42
SCI DELAS	9, rue Port de Castets	16 728,00	3 449,79	5 280,00	3 449,79
ESTAGER Monique	50, rue des Basques	4 334,00	513,60	7 920,00	513,60
FONCIA BOLLING	18, rue Bourgneuf	57 410,00	6 771,07	7 920,00	6 771,07
MORANDI Michaël	60, rue Maubec	3 441,00	513,60	5 280,00	513,60
OSPITAL Marie-Alice	61, rue d'Espagne	26 640,00	4 108,80	7 920,00	4 108,80
ROGER Sébastien (SCI DONOSTIA)	63, rue Bourgneuf	15 855,00	4 756,61	7 920,00	4 756,61
TAJAN Geneviève	62, rue d'Espagne	5 774,79	770,40	15 840,00	770,40

Travaux devant être commencés avant le 1^{er} mars 2014

Ces subventions seront versées au vu des factures acquittées et si le bénéficiaire s'engage à laisser sur son immeuble un panneau indiquant que son opération est subventionnée par la Ville de Bayonne, le panneau restant en place pour une durée d'au moins six mois.

2) SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES A CELLES DE L'ANAH

PROPRIETAIRES	IMMEUBLES CONCERNES	MONTANTS TRAVAUX en € TTC	SUBVENTIONS ANAH en €	SUBVENTIONS VILLE en €
LIET Eric	24, rue des Faures	394 648,07	109 248,00	12 526,00

Le montant total des subventions pour cette séance est de 55 175,49 €, induisant un montant total de travaux de 712 993,86 €.

L'engagement budgétaire est subordonné au commencement d'exécution des travaux ou sera fixé conventionnellement avec le pétitionnaire pour les restaurations pluriannuelles.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver le versement des subventions détaillées ci-dessus.

Adopté à la majorité.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Ont signé au registre les membres présents.